

CAP Monteur en Inst. Thermiques

Formation diplômante / en alternance. Code ROME : F1603



OCCITANIE / PYRÉNÉES-MÉDITERRANÉE

LOT



OBJECTIFS :

(source RNCP30951)

Le titulaire de ce diplôme est ouvrier qualifié en installation de chauffage de maisons individuelles, d'immeubles, de commerces ou de bâtiments industriels ou publics. Il assure l'installation, l'entretien et la réparation.

Ses activités peuvent être les suivantes : montage : mise en place des équipements (chaudières, radiateurs...), réalisation et pose du réseau de canalisations (découpe, cintrage, soudage, etc.), raccordement aux appareils, installation et branchement des matériels électriques et de régulation ; mise en service : contrôle du fonctionnement de l'ensemble, réglages ; information de l'utilisateur : présentation de l'installation et des consignes d'exploitation.

Autres activités : maintenance (changement d'une pièce, entretien courant...), rénovation.

DURÉE et ALTERNANCE :

1 an, soit 420 h.
1 semaine au CFA, 2 semaines en entreprises.

PUBLIC :

Jeunes de + 15 ans, adultes de moins 30 ans, salariés, demandeurs d'emploi.

PRÉREQUIS :

Etre titulaire du CAP Monteur en Installations Sanitaires.

ADMISSION :

Entrée permanente dans le cursus.

En apprentissage : Après un positionnement obligatoire, le contrat avec l'employeur, la convention CFA/Employeur et l'accord avec l'OPCO, l'apprenti est inscrit à l'Ecole des Métiers. *En formation continue* : après une information sur les différentes modalités d'accès à la formation, un entretien avec l'équipe pédagogique et un positionnement.

POURSUITE D'ÉTUDES :

- MC Maintenance des Equip. Thermiques Individuels, niveau 3 (1 an)
- BP Monteur en Inst. du génie climatique et sanitaire, niveau 4 (2 ans)

MODALITÉS D'ÉVALUATION :

Formation sanctionnée par un examen final de niveau 3 : CAP MIT.
Des évaluations ont lieu régulièrement au cours de l'année et un CAP blanc est organisé au 2^{ème} trimestre.

ACCESSIBILITÉ :



Les locaux de l'Ecole des Métiers sont accessibles aux personnes en situation de handicap. Référent handicap : Pierrick HERBST 05 65 53 21 00.

CONDITIONS TARIFAIRES :

Coût / 1 an : 6 280 €

Le prix de cette formation peut faire l'objet d'une prise en charge totale ou partielle par un financeur de la formation selon votre situation et votre statut.

PROGRAMME sur 35h :

- ➔ **Enseignement Professionnel : 21 heures**
EP2 : Réalisation d'ouvrages courants
EP3 : Contrôle/mise en service
EP1 : Analyse d'une situation professionnelle (technologie)
EP2 : PSE
- ➔ **Enseignement général : 14 heures**
Français (maintien des connaissances)
Langue vivante 1 / *Anglais*

MODALITÉS DE LA FORMATION :

Formation en présentiel et/ou distanciel. Le livret d'apprentissage /de stage est rempli à chaque période et assure la relation école/entreprise pendant les 2 ans. Certains cours sont proposés en e-learning. Suivi administratif et pédagogique sur la plateforme Net-Yparéo et Google suite Education.

RESSOURCES HUMAINES :

Formateurs spécialisés de l'entreprise artisanale. Les enseignants de l'Ecole des métiers se forment régulièrement aux différentes exigences réglementaires que requiert leur profession : pédagogie, sécurité, hygiène, perfectionnement professionnel, etc. Au sein du Point Jeunes, une tutrice socio-éducative est chargée d'accompagner les apprenants dans leurs démarches socio-éducatives. C'est aussi un lieu privilégié d'écoute et d'aide. L'animatrice du centre de ressources est également référente mobilité pour les apprenants souhaitant vivre une expérience professionnelle à l'étranger. Du personnel de Vie Scolaire veille également au maintien de la discipline et au respect du règlement intérieur. L'équipe administrative assure le suivi complet de la scolarité de l'apprenant, en relation étroite avec l'OPCO dont dépend la formation.

MOYENS MATÉRIELS :

Les travaux pratiques se déroulent dans l'atelier dédié, au sein du pôle Bâtiment de l'Ecole des Métiers. Une salle de classe jouxtant l'atelier est destinée aux cours de technologie professionnelle. La salle est équipée d'un vidéoprojecteur, comme toutes les salles de cours de l'Ecole des métiers. L'école est également dotée d'un centre de ressources, d'un laboratoire informatique et d'un centre d'hébergement qui facilite l'accès à la formation des stagiaires les plus éloignés.

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES :

Notre établissement est classé 3^{ème} d'Occitanie en nombre de départs en Mobilité des apprentis et formateurs, pour la période 2018-2020.

CONTACTS :

Contactez le C.A.D. de la Chambre de Métiers et de l'Artisanat du Lot au 05.65.35.13.55 – cm46@cm-cahors.fr
Renseignements à l'Ecole des Métiers du Lot : 05.65.53.21.00 – edm46@cm-cahors.fr

ECOLE DES METIERS DU LOT

Rue Saint Ambroise – 46000 Cahors – T : 05 65 53 21 00 – F : 05 65 53 21 05
www.edm-cahors.fr – edm46@cm-cahors.fr – SIRET : 130 027 931 00281

